La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

26ème année - N°5005 - Lundi 24 Novembre 2025 - Prix : 200 Fc

COLLECTIF ANJOUAN 2029 :

Un atelier national pour une présidentielle crédible en 2029

VAGUES DE MIGRANTS

3 Comoriens entre les mains de la justice

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

03 Djama Thani 1447
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Novembre 2025

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 14mn

Fadjr :	04h 18mn
Dhouhr :	11h 56mn
Ansr :	15h 29mn
Maghrib:	18h 17mn
Incha:	19h 31mn

Suite de la page 1

LANCEMENT DE AWLN COMORES :

Objectif, l'autonomisation des femmes

Les étapes essentielles du « Chapitre AWLN Comores » ont débuté lors d'un caucus de femmes organisé dans un hôtel de Moroni le week-end dernier. Ce lancement est considéré par la présidente d'AWLN Comores, Fatoumia Ali Bazi, comme un moyen pour la femme de s'imposer davantage dans la vie politique et sociale du pays, tout en soutenant son autonomie économique par l'innovation et le développement des compétences.

Des femmes de différentes classes sociales et des entrepreneures ont participé au caucus marquant le lancement officiel du chapitre AWLN Comores, un événement qui résonne comme l'espoir d'un changement pour la femme comorienne. La concrétisation de ce chapitre est le fruit d'une année de démarches. « Nous nous sommes battues pour obtenir un statut, puis un plan d'action et un règlement intérieur validés, ainsi que des assemblées générales réussies. La cérémonie d'aujourd'hui marque le début des activités de notre caucus AWLN Comores », a déclaré Fatoumia Ali Bazi, présidente de l'association. AWLN (African Women Leaders Network) est un réseau panafricain, créé en 2017, dédié à la promotion de la paix, à l'autonomisation économique et au leadership féminin. Ce mouvement, désormais présent aux Comores, vise à encourager l'émancipation des femmes dans tous les domaines du développement. La présidente a insisté sur les objectifs clés : « Le caucus a pour objectifs clés de promouvoir la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité et de renforcer leur inclusion économique pour un développement durable. [Nous visons] surtout à augmenter leur présence dans les instances de gouvernance. »

Bien que le président Azali ait sensiblement amélioré la place de la femme dans la vie politique du pays, les membres du réseau souhaitent s'imposer encore davantage. Avec « AWLN Comores », elles veulent dynamiser, inspirer et transformer leurs ambitions en des actions réelles. « Les femmes ne sont plus des spectatrices de l'architecture du pays. Nous devons aussi contribuer au développement des Comores. Ce réseau est une source d'énergie pour les femmes, leur permettant de faire bouger la nation. La femme doit, à travers ce réseau, construire son autonomisation économique, sa contribution à la paix et à la cohésion sociale », a souligné Mme Bazi. Le coordinateur du Système des Nations Unies (SNU) aux Comores, James T. Bot, a manifesté son soutien : « Les Comores ont été admises au réseau panafricain AWLN en novembre dernier. Elles sont le 7e pays à rejoindre cette association continentale, avec déjà un statut, un plan d'action et un règlement intérieur validés. Ce lancement officiel retient mon attention dans la mesure où les objectifs touchent le pouvoir d'agir. Le SNU reste un partenaire stratégique et durable pour AWLN Comores, notamment dans le cadre du plan d'action 2025-2027. »

À travers ce caucus, les femmes présentes lors du lancement se sont engagées pour des meilleurs lendemains. S'agissant de l'avenir, AWLN Comores se distingue comme un mouvement jeune, les membres de 18 à 35 ans étant majoritaires. C'est dans ce contexte que Haïrati Souef a sollicité une mobilisation accrue de la jeunesse qui incarne l'espoir de la nation. L'objectif est que le mouvement puisse instruire et donner des compétences aux jeunes femmes qui souhaitent devenir les bâtisseuses de la nation.

Kamal Gamal

UNE MARCHE CONTRE LE DIABÈTE :

Un appel à l'adoption des bonnes habitudes

Ce samedi matin 22 novembre 2025, les rues de Moroni ont été le décor d'une marche contre le diabète, initiée par l'ONG Santé Diabète. L'événement, qui a débuté à 7h au palais du peuple, en passant par le quartier Gobadjou, s'est terminé à la place Ajao.

Rassemblant de nombreux participants de tous âges, dont quelques autorités nationales venues soutenir la cause, notamment le ministre de la santé Ahamadi Sidi, puis la représentante de l'OMS aux Comores, Dr Triphonie Nkurunziza, ainsi que les membres de l'Association Comorienne Diabète et Nutrition qui étaient présents. Mouvements physiques et ambiance musicale s'en mêlaient, on avait l'impression d'être à la salle de gym, face à des amateurs sportifs motivés et déterminés.

Cette marche, qui a été un succès, s'inscrit dans le cadre du programme hebdomadaire pour la célébration de la Journée Mondiale du Diabète. Le thème annuel abordé pour l'occasion est « Diabète et bien-être ». L'objectif principal était de sensibiliser la population sur les dangers de cette pathologie chronique et de promouvoir les modes de vie sains comme prévention. « Il s'agit d'un appel à l'action pour tous les citoyens.

Chacun d'entre nous peut faire une différence en adoptant au quotidien des habitudes de vie sains, en mangeant équilibré et en faisant de l'exercice physique régulier, » a déclaré un peu essoufflée et toute fière Fainat Papa Ahamada, assistante chef de projet à l'ONG Santé Diabète. Un concert de sensibilisation a été programmé samedi sur le parvis du conseil de l'île de Ngazidja à partir de 16h. Avec Salim Ali Amir, Maalesh, Keïla et pleins d'autres artistes.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)

VACCIN CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS :

Anjouan lance sa grande campagne du 26 au 28 novembre

Alors que la campagne de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) débute officiellement le 26 novembre prochain, les équipes sanitaires accélèrent les préparatifs, conscientes de l'urgence d'agir face à un virus responsable de milliers de cancers à travers le monde.

Vendredi dernier, les enquêteurs issus des sept districts de santé de l'île étaient en pleine formation, rejoints par des journalistes et d'autres acteurs communautaires mobilisés pour relayer le message dans les villages et quartiers. Selon le Dr Saindou Abdoulhousseine, chef du CMU de Mutsamudu, « la campagne se tiendra dans des bonnes conditions et les mobilisations des équipes lancées », et toutes les équipes sont sur le terrain pour garantir une couverture maximale.

Le papillomavirus humain, plus connu sous le sigle HPV, est l'un des virus les plus répandus au monde. Il se transmet principalement lors de rapports sexuels, mais aussi par simple contact intime. Certaines souches sont bénignes, mais d'autres sont extrêmement dangereuses : elles provoquent des lésions précancéreuses et sont à l'origine de plus de 90% des cancers du col de l'utérus, un fléau qui touche massivement les femmes dans les pays en développement. Le HPV peut également entraîner des cancers de la gorge, de l'anus, du pénis, du vagin ou de la vulve.

C'est précisément pour cette raison que la priorité est donnée à la vaccination des filles de 9 à 14 ans, âge où elles ne sont généralement pas encore exposées au virus. Le vaccin Gardasil 4, utilisé dans la campagne, protège contre les souches les plus dangereuses, notamment les types 6, 11, 16 et 18. À Anjouan, la mobilisation est totale. Les médecins, les leaders communautaires, les associations féminines et les journalistes travaillent main dans la main pour sensibiliser la population. « Le papillomavirus doit être combattu par la prévention avant tout », insiste le Dr Abdoulhousseine.

Younes

Collectif Anjouan 2029 :

Un atelier national pour garantir une présidentielle crédible en 2029

Le « Collectif Anjouan 2029 » a officiellement lancé la commission d'organisation de son atelier national sur le processus électoral présidentiel aux Comores. L'initiative, présentée lors d'une conférence de presse samedi dernier, vise à mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels, politiques et de la société civile pour un dialogue national autour du renforcement de la bonne gouvernance électorale.

Prévu pour se tenir à Moroni en janvier 2026, l'atelier aura pour tâche principale de dresser un bilan critique des élections de 2019 et 2024, afin de formuler des propositions concrètes pour une élection présidentielle 2029 « crédible et apaisée ». Les travaux porteront sur l'évaluation des processus passés, l'examen des statuts présidentiels, la conduite du scrutin, la transparence des résultats et l'élaboration de recommandations juridiques, administratives et techniques. Ce dialogue inclusif rassemblera des représentants des institutions, des partis politiques, de la société civile, des médias et des observateurs nationaux.

Lors de la conférence de presse, le directeur de la commission d'organisation, Latuf Abdou, a tenu à rassurer les sceptiques en utilisant un puissant argument historique impliquant l'actuel chef de l'État. « En 2006, il y a eu des élections démocratiques. C'est pour dire que des élections démocratiques sont tout à fait possibles dans ce pays », a déclaré cet ancien de la Commission électorale, la CENI. Selon lui, la voie est déjà tracée : Si en 2006 il y a eu des élections libres alors qu'Azali était le président sortant, « le même Azali peut reproduire la même chose (en 2029) ».

Cette référence directe à l'héritage démocratique du président Azali Assoumani en 2006, où il avait quitté le pouvoir à l'issue d'un scrutin libre, est un appel clair et public pour que le président garantisse le même engagement en 2029, déjouant ainsi les spéculations sur de potentielles velléités de renouer avec les irrégularités qui entachent tous les scrutins depuis la présidentielle anticipée 2019. La commission d'organisation a également clarifié la question de l'inclusivité. Interrogé sur la place des Comoriens de l'étranger, Dr. Housni Mohamed Abdou a assuré que la diaspora sera « impliquée à travers ses groupements politiques et organisations de la société civile, au même titre que les Comoriens de l'intérieur ».

Le Collectif Anjouan 2029 a annoncé une prochaine campagne de mobilisation dans les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Ngazidja pour garantir une participation large et représentative. L'initiative lance d'ores et déjà un appel solennel aux autorités nationales pour faciliter le déploiement de cet atelier, dont l'objectif est de consolider un processus électoral reflétant une volonté populaire libre et transparente. La commission d'organisation est dirigée par Latuf Abdou. Elle comprend également Housni Mohamed Abdou (commissaire des travaux), Toufé Maecha (communication), Dr. Nassuf Ben Mohamed (mobilisation des ressources et budget), Soibri Alhadi (mobilisation des participants), Allaoui Fikira (coordination de la logistique), Amri Salim Houmadi (recrutement des experts) et enfin Aïnoulhouda Jaffar (production des livrables).

Abdillahi Hamdi Rahilie
(stagiaire)

Vagues de migrants

3 Comoriens entre les mains de la justice

Au moins trois individus impliqués dans un trafic de migrants entre la Tanzanie et Mayotte via les trois autres îles de l'Union des Comores, ont été arrêtés par les autorités. Ces dernières semaines, le pays a enregistré l'arrivée de plusieurs continentaux dont la destination est Mayotte, île comorienne sous administration française.

Trois personnes se trouvent entre les mains de la justice selon plusieurs sources concordantes. Elles seraient toutes impliquées dans un trafic de migrants. Le pays a connu ces dernières semaines plusieurs vagues de continentaux, essentiellement originaires des Grands Lacs, débarquées sur les côtés de Ngazidja alors qu'elles croyaient être arrivées à Mayotte. Le phénomène qui a débuté il y a cinq ans a eu une résonnance bien plus particulière ces deux derniers mois. Dernier épisode en date, ce boutre venu il y a une dizaine de jours avec une soixante-dizaine de migrants au départ abandonnés dans la région de Hambou avant d'être logés au commissariat central de police à Moroni.

Une crise qui fait office de baptême du feu pour le nouveau patron de la garde-côtes, Fahmy Husny El-Nassib, nommé fin octobre après une avalanche d'arrivées successives qui ont eu raison de son prédécesseur. Ainsi, Fahmy Husny El-Nassib nous confie que le premier passeur a été arrêté le jour de l'arrivée de l'embarcation dans le Hambou. Selon lui, le suspect âgé de 43 ans avait tenté de rejoindre les côtes à bord d'un kwassa avant d'être intercepté avec sa barque. Avec deux autres suspects, qui selon d'autres sources seraient tous affiliés au même réseau, ils auraient déjà été déférés devant le juge et inculpés pour « trafic illicite de migrants ». Ce que confirme une source judiciaire qui a lâché une nouvelle peu rassurante. A l'en croire, un des mis en cause avait déjà été relâché mais fort heureusement le procureur général près la Cour d'appel de Moroni aurait interjeté appel et obtenu gain de cause. On ignore à ce stade s'il est retourné en prison après la décision de la Cour d'appel ou s'il est encore dans la nature.

Une autre source, sécuritaire cette fois, assure qu'un des suspects était répertorié « depuis 2022 » dans le fichier des trafiquants recherchés par les autorités nationales. « C'est un gros bonnet », indique-t-elle. Et de préciser : « son arrestation comme celles des deux autres déstabiliseront certes le réseau et nous soulagera un tant soit peu, mais elles ne résoudront pas pour autant le problème. Dès qu'une tête tombe, elle est aussitôt remplacée par les chefs des réseaux basés à Dar es Salam ». Remplaçants qui sont bien évidemment recrutés aux Comores. La région de Maraharé à Anjouan est connue pour fournir le gros du lot des passeurs. « Les passeurs partent en Tanzanie par avion. Une fois sur place, le chef du réseau leur confie les passagers. Ils voyagent avec eux à bord de boutres et servent ainsi de guides ». L'on apprend qu'après « la livraison », ils repartent en Tanzanie par avion pour « une autre cargaison ». Le départ se fait, selon plusieurs sources concordantes, de la région de Mtwara.

Selon notre interlocuteur, un boutre de migrants rapporte aux trafiquants jusqu'à 225.000 dollars. Un voyageur pouvant débourser jusqu'à 3000 dollars pour faire la traversée. D'ailleurs, un des passeurs aurait été retrouvé avec « une somme d'argent » sur lui selon le patron du garde-côte. Pour décourager les arrivées, les autorités ont déjà employé des méthodes pour le moins peu conventionnelles. « En pleine nuit, quand nous recevions l'alerte, nous déployions des bonhommes au large pour les repousser. Méthode qui avait le mérite de fonctionner puisque les passeurs rebroussaient chemin », fait savoir notre source judiciaire, qui n'a par ailleurs pas indiqué pourquoi les autorités ont cessé d'user de cette méthode controversée.

Devant l'ampleur du phénomène, les voix au sein de l'appareil sécuritaire et judiciaire s'accordent sur le fait que la véritable solution réside dans une action diplomatique concertée. « Nous n'avons pas plusieurs options sur la table. Notre pays doit dès à présent mettre tous les moyens en œuvre pour négocier avec la Tanzanie afin de stopper à la source les départs de ces embarcations. Sinon on doit construire des camps de réfugiés pour les accueillir, une idée que le chef de l'État refuse d'entendre », expliquent-elles. Selon des sources concordantes, les migrants interceptés sont transférés à Anjouan et à partir de là, filent en douce vers Mayotte. Une politique non assumée par les autorités comoriennes qui refilent ainsi la patate chaude aux autorités qui administrent l'île comorienne de Mayotte.

Toufé Maecha

Éducation nationale :

Le bras de fer s'intensifie

L'ONEC a lancé depuis le 10 novembre 2025 l'inscription aux examens nationaux. Des établissements scolaires sont privés du droit d'inscrire leurs élèves. Les nouvelles réformes du ministère de l'éducation nationale ne font pas l'unanimité.

La tension monte dans les établissements privés, où plusieurs écoles pourtant fonctionnelles ne figurent pas sur la plateforme officielle de l'Office National des Examens et Concours (ONEC). Cela signifie que les élèves inscrits dans ces établissements risquent de ne pas être enregistrés aux examens nationaux tels que le CEPE, le BEPC ou le BAC. Des écoles reconnues localement, comme le Lycée privé Intelligentsia à Anjouan et le prestigieux Groupe Scolaire Fundi Abdulhamid (GSFA) à Ngazidja, se retrouvent ainsi exclues de la liste validée, sans explication publique. Contacté par téléphone, l'informaticien de l'ONEC nous renvoie au ministère de l'éducation. « C'est une décision venant du ministère », dit-il avant de poursuivre que la plateforme est opérationnelle « depuis déjà une semaine ». Depuis octobre 2025, plusieurs notes circulaires émanant du ministère de l'Éducation ont été adressées aux directions régionales et aux établissements privés, installant un climat de tension. Ces papiers, souvent signés par le secrétaire général Saïd Soulé Saïd, rappellent toujours que « tout établissement non conforme sera exclu du processus d'examen national ».

Une note datée du 03 novembre dont nous nous sommes procuré copie, précise que « tout établissement dont les informations ne figurent pas sur la plateforme e-msomo ne sera pas autorisé à présenter des candidats aux examens nationaux ». Pour les chefs d'établissements, cette conformité imposée devient un outil de tri administratif, qui menace la diversité de l'offre éducative et fragilise les parcours scolaires des enfants. Face aux critiques, le ministère de l'éducation nationale assume pleinement sa posture. Pour le ministre Bacar Mvoulana, « ce n'est pas une punition, c'est une exigence de qualité. » Le secrétaire général du Ministère, Saïd Soulé Saïd, a quant à lui insisté sur la nécessité d'un bulletin unique qui a provoqué une grève de 72h à Anjouan : « Cette plateforme permettra de suivre chaque élève, d'éviter les fraudes et de garantir l'équité entre établissements ». Sur le terrain, les responsables d'établissements dénoncent un manque criant de communication formelle. Un responsable du GSFA, rapporte avoir contacté le secrétaire général adjoint du ministère après avoir constaté l'absence de son établissement sur la liste de l'ONEC.

« On m'a répondu que nous n'avions pas envoyé la liste des élèves. Pourtant, le secrétariat l'avait bien transmise, mais sans accusé de réception, avant même le lancement officiel de la procédure », explique-t-il. L'établissement s'indigne également du flou dans les canaux de communication : « Aucun courrier ne nous parvient venant du ministère. On apprend toujours les directives via Facebook ou dans des groupes WhatsApp. Ce n'est pas sérieux. » Une fois de plus, cela montre à quel point il y a un décalage entre ce que le ministère exige et ce que vivent réellement les écoles. Pour les parents, cette situation est vécue comme une injustice, d'autant plus que certaines écoles ont déjà entamé les cours et préparé les élèves aux épreuves. L'absence sur la plateforme de l'ONEC devient alors un outil de sanction, dans une réforme qui peine à convaincre.

Aticki Ahmed Ismael
(stagiaire)

PARC NATIONAL DE MOHÉLI :

Le comité de gestion trace les priorités pour 2026

Réuni ce 20 novembre 2025 à Nioumachioi, le Comité de gestion du Parc National de Mohéli (PNM) a clôturé ses travaux après une journée d'échanges jugés « fructueux ». Autorités, techniciens, représentants communautaires et partenaires ont partagé diagnostics, défis et perspectives, dans un contexte marqué par deux années sans réunion annuelle. Entre bilan des activités, planification et mise en lumière du projet Diaspora, cette session marque une nouvelle dynamique pour la gouvernance environnementale de l'île.

Réunion du PNM à Fomboni.

La réunion du Comité de gestion du Parc National de Mohéli (PNM) s'est achevée ce jeudi 20 novembre à Nioumachioi, sous la présidence d'Attoumani Kassimou, président du Comité de gestion et du bureau exécutif du PNM. Dans son discours de clôture, il a exprimé ses « sincères remerciements » aux participants pour leur implication et leur disponibilité, tout en saluant la qualité des échanges ayant marqué la session. Au cours des travaux, les participants ont examiné l'état d'avancement des activités du parc, relevé les défis rencontrés et formulé des recommandations considérées comme essentielles pour améliorer la mise en œuvre du plan opérationnel. « Cette réunion est capitale pour la gouvernance du parc », a rappelé Attoumani Kassimou, soulignant l'importance de renforcer la synergie entre institutions, forces de l'ordre, instances judiciaires et communautés locales impliquées dans la cogestion.

Le président du Comité de gestion a également salué l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment ceux engagés dans l'organisation de la session. Il a mis en lumière le Projet Diaspora, financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France. Ce dispositif vise à mobiliser les compétences de la diaspora comorienne afin d'appuyer les institutions nationales, dont le PNM, dans une démarche de transfert de compétences et de renforcement des capacités. Dans une interview accordée en marge de la réunion, Attoumani Kassimou a rappelé l'objectif principal de cette journée : « faire un état des lieux des activités réalisées, tirer les leçons et préparer les actions futures ». Il a insisté sur la nécessité de garantir visibilité, traçabilité et transparence dans l'utilisation des fonds alloués, notamment à travers le plan annuel d'activités.

De son côté, Mohamed Mindhiri Tsira, gestionnaire de la Réserve de biosphère de Mohéli, a souligné l'importance particulière de cette session. « Cela fait deux ans que le parc n'a pas pu tenir une réunion de ce type. Les échanges ont permis d'aborder des sujets majeurs, comme le classement de Mohéli en réserve de biosphère ou encore la problématique de la gestion forestière de l'île », a-t-il déclaré. La séance s'est clôturée par un appel à renforcer la collaboration entre toutes les parties prenantes, afin de garantir la préservation durable de la biodiversité mohélienne.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° COI/HORIZON/AO/2025/013-RELANCE

Mission de consultance pour la formulation d'une stratégie de mobilisation des ressources et de partenariats pour l'Unité de Gouvernance de la Commission de l'Océan Indien (UG-COI)

1. La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale réunissant les Comores, Maurice, Madagascar, La Réunion (France) et les Seychelles. Elle a pour mission de coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des Etats membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale

2. Le Secrétariat général de la COI souhaite recruter un prestataire pour une mission de consultance en vue de la formulation d'une stratégie de mobilisation des ressources et développement de partenariats pour l'Unité de Gouvernance pour maintenir son rôle de référence en matière de paix et de stabilité dans le bassin occidental de l'océan Indien. Cette initiative s'inscrit dans une logique de complémentarité avec l'appui déjà apporté par le projet GPS, et vise à accélérer la dynamique de pérennisation engagée. Elle répond également à un impératif de calendrier, compte tenu de la fin proche du projet GPS et de la nécessité de consolider les avancées institutionnelles dans une vision à long terme.

3. La Commission de l'océan Indien invite les cabinets à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a) Lettre de soumission avec une présentation du cabinet
b) Être légalement constitué et disposer de la capacité juridique à contracter pour la prestation ;
c) Justifier d'une expérience avérée dans l'appui à la mobilisation de ressources (élaboration de stratégies, identification de bailleurs, négociation de financements) et à la mise en place de partenariats institutionnels ou financiers, idéalement dans un contexte régional, intergouvernemental ou de coopération Sud-Sud ;
d) Avoir une expérience dans le pilotage ou l'encadrement de missions impliquant des partenaires techniques et financiers ou des structures publiques régionales ;
e) Disposer d'une organisation interne capable d'assurer le suivi qualité, la gestion administrative et la supervision technique des missions confiées à ses experts ;
f) Avoir conduit, en tant que structure prestataire ou accompagnatrice, au moins trois missions similaires, comprenant :
i. Le développement de stratégies de financement ou de partenariats ;
ii. L'accompagnement de structures publiques ou intergouvernementales dans la recherche de ressources ;
iii. Des résultats concrets en termes d'alignement avec des partenaires techniques et financiers ;
g) Fournir des références de missions similaires avec mention des résultats obtenus.

Une liste restreinte de candidats sera retenue après analyse des manifestations d'intérêts auprès duquel un appel d'offre sera lancé pour avoir des offres complètes qui déterminera l'adjudicataire de ce marché.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au **plus tard le 08 décembre 2025 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Mission de consultance pour la formulation d'une stratégie de mobilisation des ressources et de partenariats pour l'Unité de Gouvernance de la Commission de l'Océan Indien (UG-COI)**»

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ébène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; communication@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 22 novembre 2025

SPORT

La pétanque comorienne au 10e championnat d'Afrique

Les athlètes se sont envolés vendredi dernier pour Nouakchott, capitale de la Mauritanie pour le 10e rendez-vous des boulistes du continent africain. Une centaine d'athlètes venus du continent vont se faire face sur les épreuves classiques de la pétanque.

Du tir de précision, au jeu individuel en passant par le jeu en double ou encore les triplettes, les Comores seront bel et bien au rendez-vous, car représentées par une équipe très ambitieuse, emmenée par le coach, Fahadi Athoumani, communément appelée, Elbak. Une participation qui a été rendue possible, grâce aux efforts du ministre de la jeunesse et sports, qui a mobilisé tout son cabinet pour cette occasion. Au-delà de cette participation, la présence des athlètes comoriens symbolise une certaine renaissance de la boule comorienne grâce à l'engagement personnel du ministre Mohamed El-Had Houmadi. « Vous imaginez, c'est la première fois depuis 2006, qu'une délégation de la pétanque comorienne voyage au complet », nous a confié Fahadi Athoumani, l'entraîneur de l'équipe.

Cette année-là, Dylan Rocher, multiple champion du monde, faisait ses débuts internationaux en devenant champion du monde du tir de précision à seulement 14 ans. Pour ce rendez-vous mauritanien, l'équipe est composée de huit membres. Le chef de la délégation, un représentant du ministère, le directeur technique national, un entraîneur et quatre athlètes. Reçus par le ministre dans la matinée du vendredi, juste avant leur départ, les membres de de la délégation ont exprimé leur reconnaissance à l'image du président de la Fédération, Dr Nizar Ahamada Saïd chef de délégation. « Nous sommes venus ici exprimer notre reconnaissance à l'endroit du ministre pour les efforts consentis pour permettre à notre délégation de faire le voyage ». Et ce dernier de continuer : « Nous allons à Nouakchott pour défendre les couleurs nationales et essayer de revenir, voire dépasser notre meilleur classement de cinquième nation au monde, que nous avons perdus après avoir raté les compétitions du Maroc et de Dijon. Après avoir brillamment décrochée une cinquième place au championnat du monde de Cotonou au Bénin en 2023, l'équipe des Comores a dû déclarer forfait faute de moyens, lors du rendez-vous de Dijon, et de l'Open du Sahara du 5 au 6 janvier 2025 à El Ouatia.

Lors de cette compétition, les athlètes comoriens vont participer au tournoi de qualification pour les championnats du monde avec trois boulistes, au concours de tir de précision, à la doublette, et au concours de tête à tête. Le ministre a tenu de son côté à souhaiter bonne chance à la délégation. « Aujourd'hui, nous ne sommes pas là pour faire des discours, ce temps-là viendra quand vous nous aurez remmené les médailles. Nous sommes là pour vous souhaiter bonne chance et montrer encore une fois, l'engagement du gouvernement et du chef de l'Etat d'accompagner la jeunesse dans la perspective des jeux des îles de 2027, que notre pays va organiser ». Pour rappel, la compétition se tient du 23 au 28 novembre à Nouakchott, en Mauritanie. Composition de la délégation comorienne : Nizar Ahamada Saïd, chef de la délégation, Noussoufi Saïd, du Ministère des Sports, Mohamed Elarif, Directeur Technique National, Fahad Athoumani, coach Nourdine Ahamada Issa, Maoulida Mhamadi Zaidou, Djanfar Youssouf, Zaid Ali Moindjie

Imtiyaz

Equipe de pétanque avant le départ.

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :
Le Select 773 00 31

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

EXIM BANK
Innovation is life

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et mise en service de trois (03) véhicules

1. Objet de l'appel d'offres

Exim Bank Comores S.A informe l'ensemble des fournisseurs et entreprises intéressés du lancement d'un **appel d'offres ouvert** portant sur la fourniture, la livraison et la mise en service de **trois (03) véhicules** dont les caractéristiques techniques sont les suivantes :

2. Conditions de participation

Cet appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises légalement constituées, disposant des capacités techniques, financières et professionnelles requises, et spécialisées dans la fourniture de véhicules.

3. Retrait du dossier d'appel d'offres

Les candidats désireux de soumissionner peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres :

- Au secrétariat d'Exim Bank à Moroni,
- Au niveau des agences d'Anjouan et de Mohéli,
- Ou via le lien publié sur nos médias sociaux officiels.

4. Dépôt des offres

Les dossiers de candidature doivent être déposés **sous pli fermé** au secrétariat d'Exim Bank, sis à la Place de France – Moroni, **au plus tard mercredi le 03 décembre 2025 à 14h00.**

Toute offre reçue après ce délai sera automatiquement rejetée.

5. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés **mercredi le 03 décembre 2025 14h30.**

6. Renseignements complémentaires

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Département Logistique & Administration
Tél. : 773 94 00
Emails : secretaire-dn@eximbank-km.com

Meilleure banque de l'année 2024 aux Comores

EXIM BANK COMORES MORONI

La Direction

Exim Bank Comores
Place de France, B.P. 03 Moroni, Union des Comores
Tél : +(269) 773 94 00\01\02
www.eximbank-km.com

COOP-CA MECKMORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

AVIS DE VACANCE DE POSTE D'ELU

Dans le cadre du renouvellement habituel des membres élus de ses organes sociaux, la Meck-Moroni informe l'ensemble des membres de la disponibilité des postes suivants :

• Un (1) Président du Conseil d'Administration
• Quatre (4) Administrateurs siégeant dans le Conseil d'Administration
• Deux (2) Administrateur siégeant dans le Conseil de Surveillance

Tout membre qui souhaite se porter candidat aux élections doit constituer et présenter un dossier comportant les pièces suivantes :

- Copie de la pièce d'identité;
- 2 photos d'identité;
- Copie du carnet d'adhésion à la Meck-Moroni ;
- Un Curriculum Vitae
- Copies certifiées des diplômes ;
- Lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration (en précisant l'instance et fonction souhaité : Président du Conseil d'Administration, membre du conseil d'administration ou du Conseil de Surveillance)
- Attestation sur l'honneur signée (modèle fourni par la Meck-Moroni)
- Casier Judiciaire de moins de trois mois
- Quittus Fiscale

Le dossier de candidature, présenté dans une enveloppe fermée, sera déposé au Siège de la Meck-Moroni à l'adresse suivante :

Mr le Président de la Meck-Moroni
« Candidat au poste de Président du Conseil d'Administration » ou
« Candidat au poste de membre du Conseil d'Administration » ou
« Candidat au poste de membre du Conseil de Surveillance)

Meck-Moroni-Hankounou
Tel : 773 27 28

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES 29 Novembre 2025 à 11h00

Moroni, le 17 Novembre 2025

AVIS DE RECRUTEMENT ELUS

Article 3 : Des Conditions d'éligibilité :

3.1 : Des conditions statutaires

Est candidat, le membre qui remplit les conditions prévues dans les statuts et le règlement intérieur de la Meck-Moroni.

Ainsi, chaque candidat doit répondre spécifiquement aux conditions suivantes :

• Avoir la nationalité comorienne, sauf dérogation d'une délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire ;
• Jouir d'une bonne moralité en vertu de la législation en vigueur en Union des Comores ou à l'étranger ;

• Ne pas avoir été :
- Déclaré en faillite et n'a pas été réhabilité ;
- Condamné à une peine d'emprisonnement par suite d'infraction ;
- Condamné par jugement ayant acquis l'autorité de la chose jugée comme auteur ou complice d'une des infractions suivantes :

Fausse monnaie ;
Contrefaçon et falsification d'effets publics ou de commerce, actions, obligation de coupons d'intérêts ou de billets de banques ;
Contrefaçon ou falsification de seaux, de timbres poinçons ou de marque;
Faux et usage de faux en écriture ;
Infraction en matière de contrôle ;
Corruption de fonctionnaire public ou concussion ;
Vol, extorsion, détournement, abus de confiance, escroquerie ou recel ;
Circulation fictive d'effets de commerce ou infraction aux dispositions sur la provision des chèques ou autres titres à un paiement au comptant et à vue sur fonds disponible ;
Banqueroute ou infraction y assimilée ;
Fraude fiscale ;
Crime de droit commun.

Par ailleurs, la Meck-Moroni se réserve le droit d'exclure tout élu, même après son élection, s'il s'avère que ce dernier aurait eu une quelconque condamnation future ou antérieure et ce, malgré la présentation d'un casier judiciaire propre.
•N'exercer aucune activité rémunérée au sein de la Meck-Moroni, de l'Union des Meck, d'une mutuelle d'épargne et de crédit ou d'une autre institution financière ;
• Ne pas participer directement ou indirectement à une activité concurrente ou connexe à celle de la Meck-Moroni ;
- Justifier d'un niveau d'instruction ;
- N'exercer aucune fonction politique de quelques natures qu'elle soit ou être une personne politiquement exposée au sens de la loi ;
- Ne pas être redevable d'arriéré vis-à-vis d'une Meck au moment de la candidature ;
- Ne pas avoir été démis d'une fonction de dirigeant d'une Meck au cours des cinq (5) dernières années ;
- Être membre en règle de la Meck-Moroni depuis plus de Cent quatre-vingt (180) jours ;
- Ne pas être élu dans un organe d'une autre Meck ;
- N'avoir aucun lien de parenté avec un salarié de la Meck-Moroni dans les cas suivants :
  - o Conjoints
  - o Parents et enfants
  - o Frères et sœurs
  - o Oncles, tantes, neveux et nièces

3.2 : Des conditions réglementaires

Est candidat, le membre qui remplit outres les conditions prévues dans les statuts et le règlement intérieur de la Meck-Moroni cités ci-dessus, les conditions règlementaires suivantes :
• Avoir des compétences et/ou expérience dans un des domaines suivants :
  - o Sociale
  - o Financier /Bancaire
  - o Gestion ou Administration d'établissement/Institution/Entreprise
- Avoir l'Avis de non Objection de la Banque Centrale des Comores.

9- Les modalités d'obtention des avis de non objection de la BCC

Les candidats ayant été retenu par la Commission Electorale devront bénéficier de l'avis de non objection de la BCC avant la soumission de leur candidature aux votes par l'AGO. Le PV ainsi que les dossiers des candidats retenus seront transmis à la BCC pour avis de non objection. A la réception de ces avis de la BCC, la Commission fixera la liste définitive des candidats pour les élections par l'AGO. Le candidat n'ayant pas eu l'Avis de Non Objection ne sera pas soumis aux votes le jour de l'AGO.